Challenge 9 trous Rhône-Alpes

Règlement 2026

Coordinateurs du Challenge:

Gilles DAGIER : 06 52 28 26 54 (gildagier@gmx.fr)

Jean-Michel LAMBERT : 06 87 20 70 71 (jeanmichelambert73@gmail.com)

(site web : https://www.agas73.com/copie-de-challenge-9-trous)

Clubs Participants:

APREMONT, EASYGOLF, LA BIÈVRE, LA DRÔME PROVENÇALE, PORTE DE SAVOIE, SEYSSINS, URIAGE

1° Coordonnées des clubs

AGAS Apremont **Jean Michel LAMBERT**	**06 87 20 70 71**	Route du Golf 73190 Apremont	jeanmichelambert73@gmail.com
Club Seyssins **Bertrand LAFERRERE**	**06 07 63 60 52.**	29 Av. Louis Vicat, 38180 Seyssins	bertrand.laferrere@gmail.com
AS Porte de Savoie **Jean Paul SIVERA**	**06 08 30 89 49**	221, chemin du Canton 73800 Porte de Savoie	jpsivera@cdgsavoie.com
Drôme Provençale **Christian TARRIOTTE**	**04 75 98 57 03** **06 29 75 81 89**	Chemin de la balle banche 26310 Clansayes	contact@golf-dromeprovencale.com
Easy Golf **THOMAS**	**04 75 59 48 18** **06 85 96 60 17**	Quartier le Bourget 26120 Montmeyran	infoeasygolf@gmail.com
La Bièvre **Gil DAGIER**	**04 74 54 32 70** **06 52 28 26 54**	2 chemin du Golf 38260 Faramans	gildagier@gmx.fr
Uriage **Richard TOURNE**	**09 62 50 47 89** **06 08 95 45 25**	Chemin des Alberges 38410 Vaulnaveys le Haut	adjointdirection@golfduriage.com richard.tourne@gmail.com

2° Formule & planning :

🎬 Formule championnat stableford Brut & Net avec 7 clubs.

🌧 Chaque club présente une équipe constituée de 6 joueurs et reçoit 1 fois le tournoi sur son parcours.

Calendrier 2026

Club	Date
Drôme Provençale	**26 Mars**
Porte de Savoie	**9 Avril**
Easy Golf	**30 Avril**
Uriage	**4 Juin**
La Bièvre	**18 Juin**
Seyssins	**2 Juillet**
Apremont	**24 Septembre**
FINALE *** (voir dernière page)	**à définir entre le 1er et 15 Octobre**

3°Règles & Composition des équipes :

- Les listes de joueurs envoyées par les capitaines devront obligatoirement préciser le numéro de licence.
- Equipe mixte de 6 joueurs par club.Les joueurs (ses) doivent être membres de l'AS, à jour du certificat médical ou un Questionnaire santé.
- Pour les Golfs d'entreprises faire une demande club et demander le rattachement au club
- Les équipes peuvent être mixtes et les joueurs (ses) âgés de + de 40 ans. L'âge de 40 ans est apprécié à la date d'inscription de la journée, pour les joueurs de 40ans dans l'année.
- Il est possible d'accueillir des joueurs (ses) avec un index supérieur à 36, mais celui-ci sera ramené à 36 pour le comptage des points.
- Au cas où, lors d'une compétition, des équipes sont incomplètes, il est possible au club qui reçoit de faire participer d'autres joueurs, le capitaine qui présente plus de 6 joueurs doit désigner les joueurs qui comptent pour le classement avant le déroulement de la compétition de la journée.
- Formule de jeu : individuel stableford, la compétition compte pour le classement individuel, sauf le golf de la Bièvre qui se déroulera sur 16 trous avec des départs différent à chaque tour (golf de 4 trous).
- Le club organisateur est en charge du contrôle des inscrits et doit donc prévenir les capitaines en cas de problème (Certificat Médical d'un joueur etc.).

La composition des équipes doit être transmise au plus tard le lundi qui précède la compétition.

- **Repères départ :**
  -

REPERES DEPART BRUT & NET
Jaune pour les MESSIEURS
Rouge pour les DAMES

- **Départs en shot gun :**
  - 8h30 au Golf d'Uriage
  - 9h00 au Golf de la Drôme Provençale, Apremont, Easy Golf, Seyssins et Porte de Savoie.
  - 9h00 et 13h00 au Golf de la Bièvre 6 joueurs par club 3 le matin et 3 l'après-midi. Les joueurs de l'après-midi mangent avant le départ à partir de 11h30 et ceux du matin mangent à l'issue de leur journée.

Rappel des principales règles de golf pour le challenge

Voir document WEB *(site web : https://www.agas73.com/copie-de-challenge-9-trous)*

4° Barème de points 2026, résultats et suivis :

Le calcul des points sera comptabilisé à la journée

Affectation de points en fonction de la place obtenue
- 10 points pour les 1ers
- 8 points pour les 2èmes
- 6 points pour les 3èmes
- 4 points pour les 4èmes
- 3 points pour les 5èmes (dans le cas d'une cinquième équipe)
- 2 points pour les 6èmes (dans le cas d'une sixième équipe)
- 1 points pour les 7èmes (dans le cas d'une septième équipe)

En cas d'égalité sur la journée : un partage des points est effectué, Exemple: 2ie place 8 points et 3ie place 6 points soit 8+6=14/2=7 points par équipe.

- **Pénalités :**

Pour une équipe qui se présente incomplète, Il est comptabilisé d'abord les 3 bruts et ensuite le reste en net.

Pénalités de retard au départ: chaque trou de retard est sanctionné par une croix.

Le forfait ou l'absence d'une équipe à une épreuve est sanctionnée par une pénalité financière de 150€ qui est réglée à l'AS recevant.

- **Classement:**

Le classement : Equipe mixte de 6 joueurs, ***les 3 meilleures cartes en brut et les 2 meilleures en net sont prises en compte. Le brut prime sur le net.***

Le classement général est l'addition des points cumulés en fonction du barème sur les différentes journées

- **Résultats:**

Les résultats de la journée, individuels et par équipe, sont communiqués aux joueurs à l'issue de la journée et transmis par le capitaine de l'équipe qui reçoit.

Il les fait suivre aux capitaines et dirigeants des autres clubs ainsi qu'à Jean-Michel LAMBERT & Gil DAGIER coordinateurs du challenge.

Ces derniers reportent les scores sur le tableau du classement général et les communiquent à tous les clubs par la suite.

Les cartes sont gardées 2 jours par le club qui reçoit pour une éventuelle réclamation.

5° Participation 2026:

Le montant de la participation par journée de compétition est de 55€ par joueur et 50€ au golf de la Bièvre.

Le café d'accueil n'est plus obligatoire et il est laissé à l'appréciation de chaque club.

La participation versée par le joueur comprend : le Green Fee, un déjeuner avec plat, dessert café, vin et une pause casse-croûte. Celle-ci sera proposée au 9ème trou et composée à minima de charcuterie, fromage, pain, jus de fruits et vin.

Les participations sont à payer directement par les joueurs(ses) à l'accueil des clubs. Par chèque ou espèces au golf de la Bièvre et les autres clubs CB est possible.

Pour la finale chaque Association devra assurer la globalité du réglement de l'équipe par virement bancaire

Annulation d'une épreuve :

Pour des raisons climatiques ou sanitaires exceptionnelles (tempête, vent > force 5, canicule, ou interdiction préfectorale) une compétition peut être annulée après consultation du directeur et capitaines du club concerné et coordinateur. Dans ce cas, l'épreuve est reportée ou annulée selon le calendrier de chacun.

Finale match de clôture saison 2026 :



Le challenge 9 trous sera clôturé cette année la première quinzaine d'Octobre
Invitation de l'ensemble des joueurs nets et bruts soit environ 70 à 80 joueurs Formule : greenfee + repas =.....
Remise de coupes et cadeaux : Participation de chaque club = 50€ x 7 soit 350€. Cette somme sera encaissée par l'AGAS (Apremont) le jour du lancement de la saison soit à notre réunion du mois de février.

Les cadeaux et les coupes seront remis le jour de la finale. Un club ne pourra recevoir qu'une coupe. Ainsi si vainqueur du classement général est également le meilleur du classement en brut, la coupe « Brut » sera remise au 2e. On applique le même principe pour l'attribution de la coupe »net ».

6° Proposition finale 2026:

- Date : entre le 1er et le 15 Octobre
- 2 équipes de 6 par club soit 84 joueurs
- 3 sites sont proposés et sont ou vont être consultés :

Charmeil



Contact:

Lyon Verger



Contact: Mme Lemoing

Corrençon



Contact : Ze Camp Marie Derin